

Paris n'est pas à vendre !

Lors de la remise du grand prix de la casserole qui a distingué, parmi huit massacres en compétition, celui des serres d'Auteuil, les associations signataires ont lancé un manifeste.

Car, dans la succession effrayante des forfaits delanoesques contre Paris, on percevait bien un fil conducteur : un troc communication contre gros sous. D'un côté, un maire et sa clique guidés par la recherche de l'esbroufe médiatique ; de l'autre, des puissants intérêts privés qui l'aident en échange d'une braderie des intérêts parisiens.

Rive gauche comme rive droite, des Halles à Masséna, d'Auteuil à la Samaritaine, c'est le même bruit de fourchettes et de couteaux qu'on entend et la pauvre volaille parisienne qui se fait dévorer.



"Lors de la mandature 2001-2008, de nombreux acteurs venant de l'administration, des associations, des groupes politiques du Conseil de Paris, des conseils de quartier et même de simples citoyens se sont longuement concertés pour participer à la rédaction d'un Plan local d'urbanisme : le PLU de Paris.

Le document finalement voté en 2005 ne répondait pas en totalité aux demandes qui s'étaient exprimées mais un certain nombre de thèmes importants, notamment exprimés par les associations, avaient été pris en compte :

- le maintien du plafond des hauteurs,
- une protection renforcée du patrimoine,
- des mesures en faveur du maintien des commerces de proximité,
- la protection accrue des espaces verts.

La majorité sortante ayant été reconduite pour un second mandat (2008-2014), les Parisiens s'attendaient à ce qu'elle ce qu'elle mette en œuvre les avancées inscrites dans le nouveau PLU. Surprise suivie de déception : c'est le contraire qui s'est produit, comme si le plan voté en 2005 était devenu caduc.

Aujourd'hui, à mi-parcours de cette deuxième mandature, les Parisiens assistent :

- au déplafonnement des hauteurs pour répondre aux demandes de promoteurs privés ou publics (Samaritaine, Batignolles, Masséna, Bercy) ;
- à l'abandon d'espaces verts et d'espaces sportifs de proximité au profit d'intérêts privés (Roland Garros, Les Halles, Jean Bouin, Fondation LVMH),
- à la cession de terrains et de concessions bradés à la spéculation immobilière (tour Triangle, Forum des Halles, Roland-

Garros) ou à l'abandon aux investisseurs privés d'un patrimoine déclaré « d'intérêt général » par le Conseil de Paris (Grand Écran Italie) ;

- à l'échec des efforts des associations pour dialoguer sur les nouveaux projets d'aménagement. Conséquence : le recours au contentieux pour se faire entendre.

Semblant céder à la pression des promoteurs, le maire de Paris souhaite à nouveau modifier le PLU. Cette situation est dommageable pour tout le monde : Paris, les Parisiens, les élus, l'administration, les entreprises, à l'exception de certains groupes privés.

C'est pourquoi les citoyens soussignés lancent un appel au maire de Paris : « Paris n'est pas à vendre ! Reprenons le dialogue pour éviter les dérives auxquelles nous assistons. »

Concrètement, nous demandons au maire de Paris :

- 1) de ne pas céder aux pressions des lobbies, qu'ils soient privés ou sportifs ;
- 2) d'établir un moratoire sur les modifications et révisions en cours du PLU ;
- 3) de mettre en place une véritable concertation et un débat sur l'application des nouvelles règles d'urbanisme, qui vont faire prochainement l'objet de décrets dans le cadre du Grenelle de l'environnement et entraîner la réforme du code de l'urbanisme.

ASSOCIATIONS SIGNATAIRES : Accomplir, Tam-Tam, Comité de Défense du Sport de Proximité, SOS Paris, Sauvons le Grand Ecran, Coordination pour la Sauvegarde du Bois de Boulogne et de ses abords, Monts 14, Comité de soutien des serres d'Auteuil."

Vendredi 3 Juin 2011

Source :

<http://www.delanopolis.fr>